

ÉVOLUTION DES DÉCÈS JOURNALIERS DANS LE GRAND PARIS

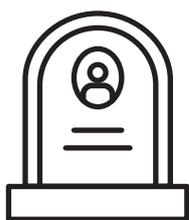
NOTE n°176

MAI 2020

COMPARAISON 2019-2020



© Apur - David Boureau



24 000

franciliens décédés
entre le 2 mars
et 3 mai 2020

contre **12 800** aux
mêmes dates en 2019

Entre le 2 mars et le 3 mai 2020, 24 007 Franciliens sont décédés, soit une hausse de +88 % par rapport à la même période en 2019. La Seine-Saint-Denis est le département qui enregistre le plus fort excédent suivi des Hauts-de-Seine. L'excédent de décès est particulièrement important en établissements pour personnes âgées.

À titre exceptionnel, pendant la pandémie du Covid-19, l'Insee diffuse le nombre de décès par jour et par département ¹. Ces données sont transmises par les communes aux directions régionales de l'Insee soit par voie numérique, soit sous forme papier. Elles couvrent toutes les causes de décès et sont donc largement supérieures aux décès directement liés à l'épidémie de Covid-19. Mais leur suivi, en comparaison avec les évolutions constatées aux mêmes dates en 2019, permet une première mesure

de l'évolution de l'épidémie et de son impact selon les territoires.

Cette note présente une analyse de ces données à la date du 15 mai 2020 ² pour les départements d'Île-de-France avec un focus particulier sur le cœur de l'agglomération.

¹ – <https://www.insee.fr/fr/information/4470857>

² – Date des données de décompte : 3 mai 2020 ; date de diffusion des données : 15 mai 2020 ;

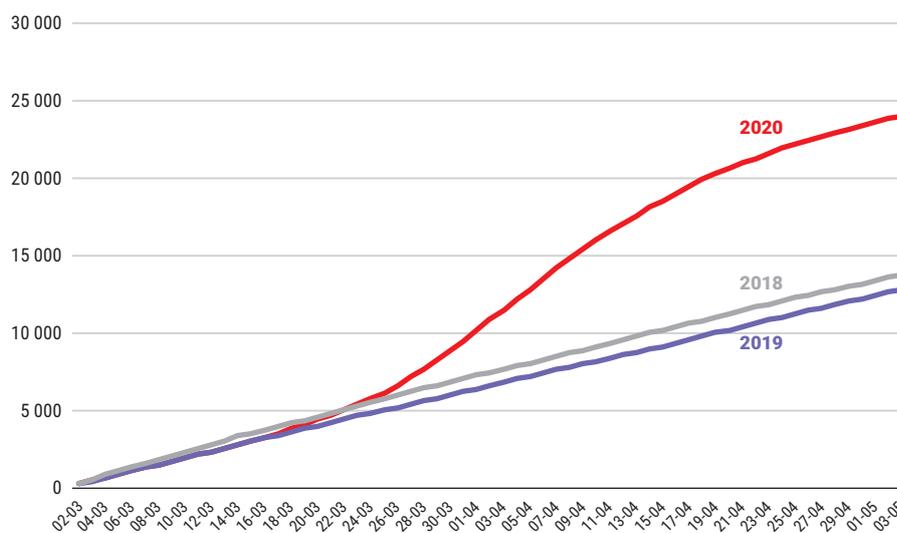
La Seine-Saint-Denis est le département francilien qui enregistre le plus fort excédent de décès par rapport à 2019, suivi des Hauts-de-Seine

À l'échelle nationale, l'Île-de-France est la région qui enregistre la plus forte hausse du nombre de décès cumulés entre le 2 mars et le 3 mai 2020 par rapport à la même période en 2019 (+88 %), suivie de la région Grand Est et les deux régions Bourgogne-Franche-Comté et les Hauts-de-France. Le nombre de décès survenus en Île-de-France est de 24 007 à la date du 3 mai, contre 12 772 entre le 2 mars et le 3 mai 2019 et 13 739 à la même période en 2018. Les courbes 2018 et 2019 étant très proches, les chiffres 2020 sont, dans la suite de cette note, comparés uniquement à ceux de 2019.

Les départements de Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine au cœur de l'agglomération parisienne sont ceux qui enregistrent les plus forts excédents de décès par rapport à 2019, leur nombre a plus que doublé entre les deux années : Seine-Saint-Denis (+122 %), Hauts-de-Seine (+101 %). La Seine-Saint-Denis accueille une population modeste, l'espérance de vie est globalement plus faible (80,0 ans pour les hommes et 81,4 pour les femmes contre respectivement 81,4 ans et 86,1 ans en Île-de-France). Les situations de suroccupation des logements y sont plus fréquentes, ce qui favorise les contacts et donc les risques de contamination. Enfin, le département est largement pourvoyeur de « travailleurs essentiels » plus exposés au risque de contamination. Les Hauts-de-Seine se distinguent par une plus forte présence de personnes âgées de 85 ans ou plus (2,6 % contre 2,2 à l'échelle régionale) et une offre d'établissements pour personnes âgées dépendantes particulièrement développée au regard du reste du territoire. Les communes du nord du département, qui semblent d'après les données provisoires particulièrement concernées, accueillent également une population modeste.

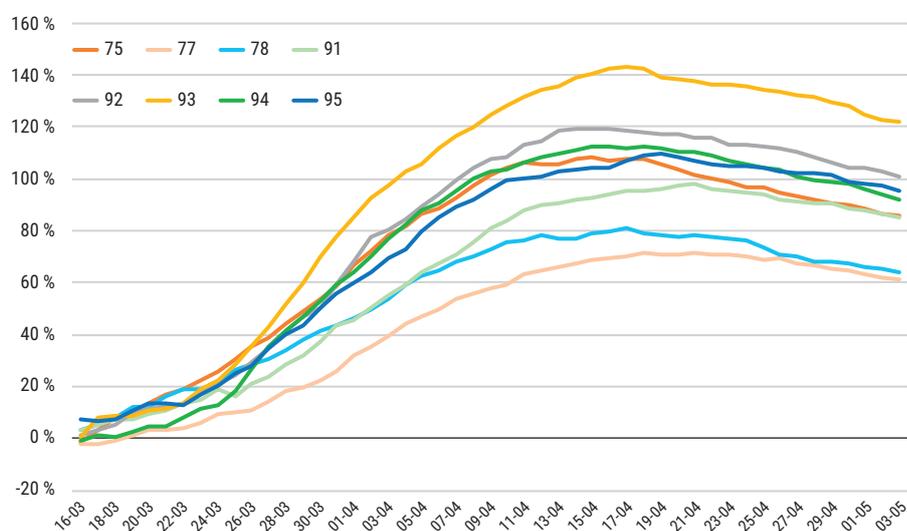
Dans le centre de l'agglomération, Paris enregistre une surmortalité comparable à la moyenne régionale (+86 % contre +88 %). Dans le Val-de-Marne, la hausse du nombre de décès atteint +92 %. Dans les autres départements, la croissance du nombre de décès cumulés entre 2019 et 2020 varie de +61 % En Seine-et-Marne à +95 % dans le Val d'Oise.

ILE-DE-FRANCE – NOMBRE DE DÉCÈS QUOTIDIENS, CUMULÉS DU 2 MARS AU 3 MAI



Champ : Décès répertoriés au département de résidence.
Sources : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 15 mai 2020, traitements Apur

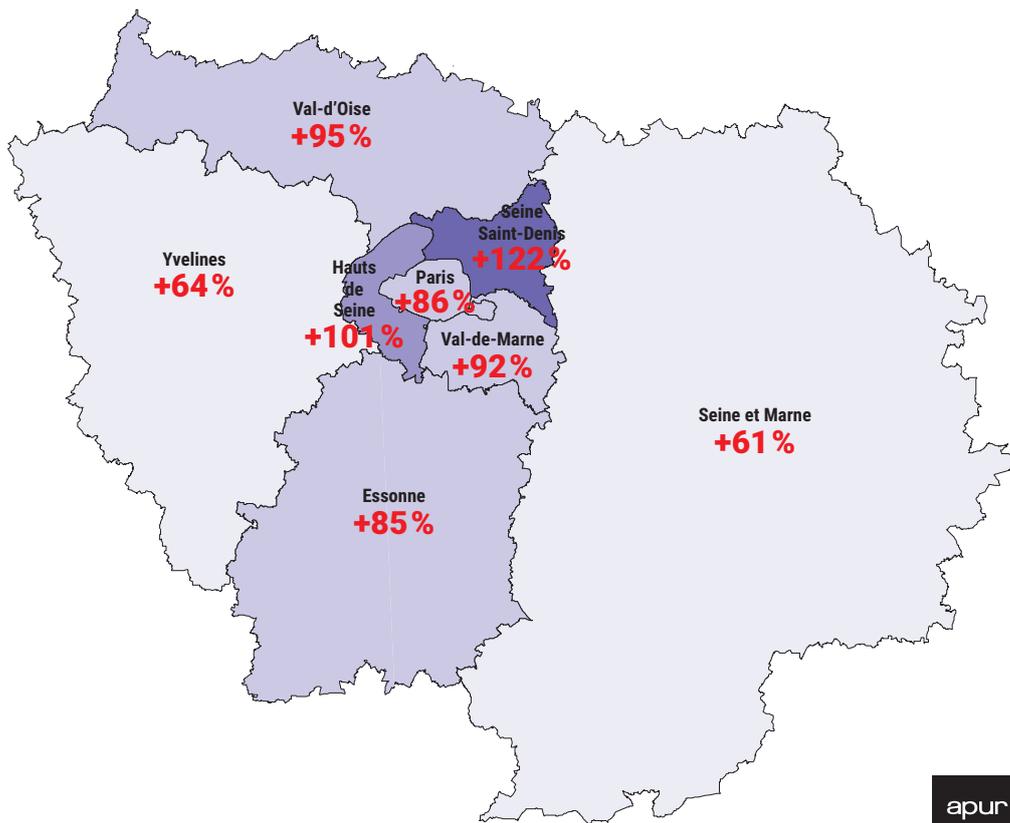
ILE-DE-FRANCE – ÉVOLUTION DES DÉCÈS CUMULÉS JOURNALIERS 2020 RAPPORTÉS AUX DÉCÈS CUMULÉS JOURNALIERS 2019 PAR DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE (sur la période du 16 mars au 3 mai)



Champ : Décès répertoriés au département de résidence.
Sources : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 15 mai 2020, traitements Apur

ÉVOLUTION DES DÉCÈS CUMULÉS ENTRE 2019 ET 2020

Lieu de résidence



Évolution des décès cumulés du 2 mars au 3 mai 2020, par rapport à 2019

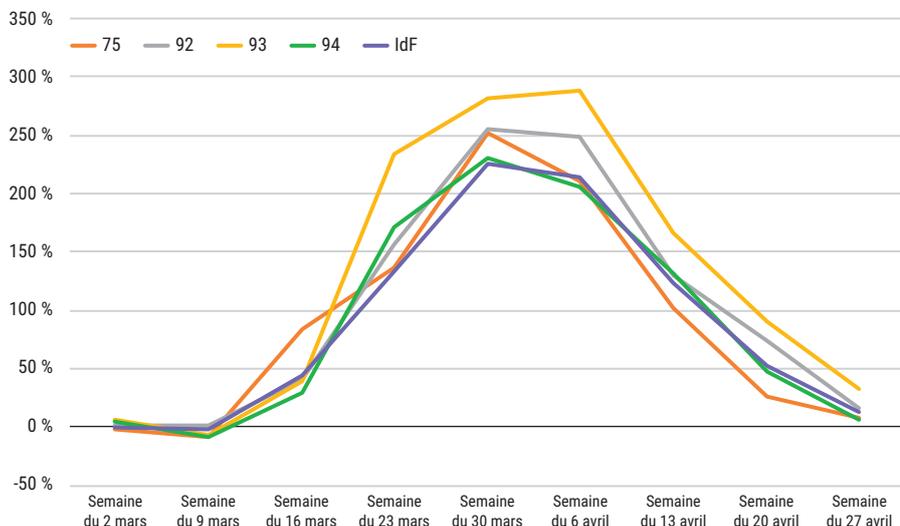
SUR-MORTALITÉ



Source : État civil 2019 et 2020



NOMBRE DE DÉCÈS PAR SEMAINE EN 2020 RAPPORTÉ À CELUI DE 2019 ENTRE LE 2 MARS ET LE 3 MAI DANS LES DÉPARTEMENTS DU CŒUR DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE



Champs : Décès répertoriés au département de résidence
Sources : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 15 mai 2020.

En Île-de-France, l'excédent de mortalité apparaît d'abord à Paris dans la semaine du 16 mars, marquée par un nombre de décès supérieur de 83 % au chiffre de 2019. Le surcroît de mortalité concerne ensuite tous les départements d'Île-de-France et la situation s'aggrave jusqu'à fin mars. Au cours de la semaine du 30 mars, à Paris, dans les départements de petite couronne ainsi que dans le Val-d'Oise, les décès sont au moins trois fois plus nombreux qu'en 2019 (supérieurs à +231 %) et jusqu'à +282 % en Seine-Saint-Denis, département à l'excédent de mortalité le plus fort de France toutes semaines confondues. La semaine du 6 avril, l'excédent de décès recule très légèrement à l'échelle régionale mais la mortalité reste fortement excédentaire dans certains départements tels que la Seine-Saint-Denis (+289 %) et les Hauts-de-Seine (+249 %). Depuis la semaine du 13 avril, l'écart des décès hebdomadaires par rapport à 2019 baisse fortement.

Une baisse marquée du nombre de décès en Île-de-France pour la troisième semaine consécutive

Le nombre de décès diminue sensiblement au cours de la semaine du 27 avril au 3 mai 2020 par rapport à la semaine précédente, dans tous les départements d'Île-de-France. Les décès survenus en Île-de-France entre le lundi 27 avril et le dimanche 3 mai sont inférieurs de 30 % à ceux de la semaine précédente (du lundi 20 avril au dimanche 26 avril) et ce pour la troisième semaine consécutive. Dans les départements du cœur de l'agglomération, la diminution du nombre de décès la semaine du 27 avril au 3 mai est très nette et tous avaient déjà enregistré une baisse les deux semaines précédentes dont particulièrement : Paris (-28 % après -37 % et -27 %), les Hauts-de-Seine (-28 % après -30 % et -29 %), le Val-de-Marne (-29 % après -33 % et -26 %) et la Seine-Saint-Denis (-23 % après -36 % et -26 %). Ces chiffres confirment le retournement observé depuis le

1^{er} avril. Une baisse importante s'observe également dans les départements de grande couronne.

Paris et les Hauts-de-Seine ont accueilli une part importante de patients provenant d'autres départements

Le lieu de décès peut être différent du lieu de résidence des personnes décédées, particulièrement en cette période de forte tension sur les infrastructures hospitalières et de réanimation. Les hôpitaux parisiens, des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne ont accueilli une part non négligeable de patients provenant d'autres départements franciliens. Seules 72 % des personnes décédées à Paris entre le 2 mars 2020 et le 3 mai 2020 résidaient à Paris ; 8 % venaient de Seine-Saint-Denis et 7 % des Hauts-de-Seine. À l'inverse, près d'un quart des habitants de Seine-Saint-Denis (24 %) sont décédés dans un autre département.

ÎLE-DE-FRANCE – NOMBRE DE DÉCÈS JOURNALIERS



Champ : Décès répertoriés à la commune de résidence.

Sources : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 15 mai 2020, traitements Apur



700

décès journaliers (toutes causes confondues) en Île-de-France : maximum atteint depuis le début de la crise

**RÉPARTITION DES DÉCÈS CUMULÉS ENTRE LE 2 MARS ET LE 3 MAI AVRIL 2020
SELON LE DÉPARTEMENT DU LIEU DE DÉCÈS ET LE LIEU DE RÉSIDENCE DES PERSONNES DÉCÉDÉES**

Lieu de décès	Lieu de domicile									Ensemble
	75	77	78	91	92	93	94	95	Hors Île-de-France	
75	72 %	1 %	1 %	2 %	7 %	8 %	3 %	2 %	4 %	100 %
77	1 %	89 %	0 %	1 %	1 %	3 %	2 %	0 %	2 %	100 %
78	1 %	0 %	91 %	1 %	2 %	0 %	0 %	1 %	3 %	100 %
91	2 %	2 %	0 %	88 %	1 %	0 %	4 %	0 %	2 %	100 %
92	10 %	1 %	5 %	1 %	75 %	2 %	2 %	2 %	3 %	100 %
93	4 %	3 %	0 %	0 %	1 %	87 %	1 %	3 %	1 %	100 %
94	5 %	2 %	1 %	5 %	3 %	5 %	76 %	0 %	3 %	100 %
95	1 %	0 %	3 %	0 %	1 %	2 %	0 %	88 %	4 %	100 %
Île-de-France	18 %	10 %	11 %	10 %	13 %	14 %	12 %	10 %	3 %	100 %

Note de lecture : Parmi l'ensemble des personnes qui sont décédées à Paris entre le 2 mars et le 3 mai 2020, 72 % résidaient à Paris.

Champ : Décès répertoriés à la commune du lieu de décès.

Sources : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 15 mai 2020, traitements Apur

**Une surmortalité légèrement
accentuée pour les hommes**

La hausse de la mortalité constatée entre le 2 mars et le 3 mai 2020 par rapport à 2019 est très légèrement accentuée pour les hommes : le nombre de décès

est supérieur de +91 % pour les hommes contre +85 % pour les femmes à l'échelle de l'Île-de-France et ce dans la majorité des départements à l'exception de Paris, des Yvelines et de l'Essonne. Les écarts sont particulièrement marqués en Seine-Saint-Denis (+132 % contre +111 %).

**ÎLE-DE-FRANCE – ÉVOLUTION DES DÉCÈS CUMULÉS DU 2 MARS AU 3 MAI 2020
RAPPORTÉS AUX DÉCÈS CUMULÉS DU 2 MARS AU 3 MAI 2019 PAR SEXE ET DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE**

	Évolution 2019/2020			Chiffres 2020			Chiffres 2019		
	Total	Dont femmes	Dont hommes	Total	Dont femmes	Dont hommes	Total	Dont femmes	Dont hommes
Paris	86 %	89 %	83 %	4 419	2 249	2 170	2 376	1 192	1 184
Seine-et-Marne	61 %	55 %	68 %	2 482	1 201	1 281	1 537	773	764
Yvelines	64 %	63 %	64 %	2 618	1 291	1 327	1 597	790	807
Essonne	85 %	88 %	82 %	2 430	1 241	1 189	1 312	659	653
Hauts-de-Seine	101 %	94 %	109 %	3 308	1 727	1 581	1 646	891	755
Seine-Saint-Denis	122 %	111 %	132 %	3 313	1 523	1 790	1 494	722	772
Val-de-Marne	92 %	85 %	99 %	2 884	1 454	1 430	1 503	785	718
Val-d'Oise	95 %	92 %	99 %	2 553	1 249	1 304	1 307	651	656
Île-de-France	88 %	85 %	91 %	24 007	11 935	12 072	12 772	6 463	6 309
France	23 %	23 %	24 %	130 175	65 387	64 788	105 465	53 180	52 285

Sources : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 15 mai 2020, traitements Apur/France = les données sont incomplètes pour le département des Bouches-du-Rhône

La hausse du nombre de décès est d'autant plus forte que l'âge augmente

À la date du 3 mai 2020, parmi les décès survenus depuis le 2 mars en Île-de-France, près de la moitié (49 %) concerne des personnes âgées de 85 ans ou plus et seulement 14 % des personnes de moins de 65 ans.

La comparaison des courbes de 2020 et de 2019 montre un accroissement de la mortalité en particulier à partir de 75 ans. Le nombre de décès augmente de +96 % entre 75 et 84 ans et de +105 %

pour les 85 ans ou plus contre +43 % pour les moins de 65 ans et +78 % entre 65 et 74 ans. Ce constat s'observe dans la majorité des départements franciliens. Inversement, la mortalité baisse de 6 % chez les moins de 25 ans en moyenne en Île-de-France, probablement du fait des mesures de confinement qui peuvent agir sur d'autres causes de décès notamment accidentelles.

Avant 65 ans, l'évolution du nombre de décès par rapport 2019 varie fortement selon l'âge mais ces résultats doivent être mis en regard du faible nombre de décès.

ÎLE-DE-FRANCE – ÉVOLUTION DES DÉCÈS CUMULÉS DU 2 MARS AU 3 MAI 2020 RAPPORTÉS AUX DÉCÈS CUMULÉS DU 2 MARS AU 3 MAI 2019 PAR DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE ET PAR TRANCHE D'ÂGES

	Total	Dont :					
		De 0 à 24 ans	De 25 à 49 ans	De 50 à 64 ans	De 65 à 74 ans	De 75 à 84 ans	85 ans et plus
Paris	86 %	-20 %	-6 %	35 %	63 %	118 %	104 %
Seine-et-Marne	61 %	37 %	6 %	37 %	61 %	62 %	76 %
Yvelines	64 %	65 %	43 %	31 %	44 %	52 %	85 %
Essonne	85 %	-56 %	103 %	53 %	38 %	93 %	115 %
Hauts-de-Seine	101 %	-39 %	33 %	85 %	69 %	113 %	116 %
Seine-Saint-Denis	122 %	16 %	34 %	93 %	144 %	137 %	134 %
Val-de-Marne	92 %	-28 %	39 %	58 %	91 %	103 %	106 %
Val-d'Oise	95 %	17 %	11 %	71 %	125 %	89 %	109 %
Île-de-France	88 %	-6 %	26 %	57 %	78 %	96 %	105 %
France	23 %	-17 %	-3 %	10 %	20 %	27 %	29 %

Sources : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 15 mai 2020, traitements Apur/France = les données sont incomplètes pour le département des Bouches-du-Rhône

ÎLE-DE-FRANCE – NOMBRE DE DÉCÈS CUMULÉS DU 2 MARS AU 3 MAI 2020 PAR DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE ET PAR TRANCHE D'ÂGES

	Total	Dont :					
		De 0 à 24 ans	De 25 à 49 ans	De 50 à 64 ans	De 65 à 74 ans	De 75 à 84 ans	85 ans et plus
Paris	4 419	24	103	349	633	1 031	2 279
Seine-et-Marne	2 482	26	74	299	405	527	1 151
Yvelines	2 618	28	70	222	336	581	1 381
Essonne	2 430	12	79	244	322	520	1 253
Hauts-de-Seine	3 308	14	76	289	372	724	1 833
Seine-Saint-Denis	3 313	37	121	429	629	757	1 340
Val-de-Marne	2 884	21	89	292	408	628	1 446
Val-d'Oise	2 553	27	78	290	468	526	1 164
Île-de-France	24 007	189	690	2 414	3 573	5 294	11 847
France	130 175	857	3 520	12 114	19 029	28 336	66 319

Sources : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 15 mai 2020, traitements Apur / France = les données sont incomplètes pour le département des Bouches-du-Rhône

ÎLE-DE-FRANCE – NOMBRE DE DÉCÈS CUMULÉS DU 2 MARS AU 3 MAI 2019 PAR DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE ET PAR TRANCHE D'ÂGES

	Total	Dont :					
		De 0 à 24 ans	De 25 à 49 ans	De 50 à 64 ans	De 65 à 74 ans	De 75 à 84 ans	85 ans et plus
Paris	2 376	30	109	259	389	474	1 115
Seine-et-Marne	1 537	19	70	219	251	325	653
Yvelines	1 597	17	49	169	234	381	747
Essonne	1 312	27	39	159	234	269	584
Hauts-de-Seine	1 646	23	57	156	220	340	850
Seine-Saint-Denis	1 494	32	90	222	258	319	573
Val-de-Marne	1 503	29	64	185	214	309	702
Val-d'Oise	1 307	23	70	170	208	278	558
Île-de-France	12 772	200	548	1 539	2 008	2 695	5 782
France	105 465	1 034	3 635	11 033	15 854	22 303	51 606

Sources : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 15 mai 2020, traitements Apur / France = les données sont incomplètes pour le département des Bouches-du-Rhône

Un excès de mortalité en établissement pour personnes âgées

Parmi les décès enregistrés entre le 2 mars et le 3 mai 2020 en Île-de-France, environ 13 200 ont eu lieu dans un hôpital ou une clinique (soit 55 % des décès enregistrés), 5 400 à domicile (23 %), 3 900 dans un établissement

pour personnes âgées (16 %) et enfin 1 500 dans un autre lieu ou dans un lieu indéterminé (6 %).

Les décès survenus au cours de cette période en établissement pour personnes âgées augmentent plus fortement entre 2019 et 2020 que dans les autres lieux : +210 % du 2 mars au 3 mai 2020 par rapport aux mêmes dates en 2019 contre +94 % à domicile et +67 % en hôpital ou clinique privée.

La hausse de la mortalité dans les établissements pour personnes âgées s'observe à partir du 22 mars, alors qu'auparavant elle était inférieure à celle observée en 2019 ou 2018. Le surcroît de mortalité en établissement pour personnes âgées est particulièrement marqué en Île-de-France : le nombre de décès déclarés a été multiplié par plus de 3 par rapport à la même période en 2019, alors que l'augmentation globale des décès est de +88 %. Tous les départements sont concernés par ce surcroît de mortalité en établissement pour personnes âgées mais les départements du cœur de l'agglomération sont particulièrement impactés : Saint-Denis (+329 %), Val de Marne (+265 %), Hauts-de-Seine (+233 %) et Paris (+235 %).

Les décès ayant eu lieu à domicile et survenus entre le 2 mars et le 3 mai

ÎLE-DE-FRANCE – ÉVOLUTION DES DÉCÈS CUMULÉS DU 2 MARS AU 3 MAI 2020 RAPPORTÉS AUX DÉCÈS CUMULÉS DU 2 MARS AU 3 MAI 2019 SELON LE DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE ET PAR LIEU DE DÉCÈS

	Évolution entre 2019 et 2020			
	Total	Dont		
		Hôpital, clinique privée	Établissements pour personnes âgées	Domicile
Paris	86 %	71 %	235 %	87 %
Seine-et-Marne	61 %	43 %	112 %	77 %
Yvelines	64 %	44 %	159 %	71 %
Essonne	85 %	56 %	257 %	69 %
Hauts-de-Seine	101 %	62 %	233 %	142 %
Seine-Saint-Denis	122 %	102 %	329 %	118 %
Val-de-Marne	92 %	66 %	265 %	101 %
Val-d'Oise	95 %	89 %	209 %	71 %
Île-de-France	88 %	67 %	210 %	94 %
France	23 %	16 %	51 %	27 %

Sources : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 15 mai 2020, traitements Apur/France = les données sont incomplètes pour le département des Bouches-du-Rhône

augmentent également un peu plus rapidement que l'ensemble des décès dans la région Île-de-France entre 2019 et 2020 (+94 % contre +88 % en moyenne), en particulier dans les Hauts-de-Seine (+142 % de hausse des décès à domicile contre +101 % tous lieux de

décès confondus). À Paris, la hausse des décès à domicile est plus modérée (+87 %), elle est comparable à la hausse observée tous lieux confondus (+86 %). Inversement, elle est moins prononcée que la moyenne départementale dans le Val-d'Oise ou l'Essonne.

POUR EN SAVOIR PLUS

[Insee.fr](https://www.insee.fr/fr/information/4470857#graphique-figure_evol) : Nombre de décès quotidiens par département

https://www.insee.fr/fr/information/4470857#graphique-figure_evol

<https://blog.insee.fr/statistiques-sur-les-deces-le-mode-demploi-des-donnees-de-linsee-en-7-questions-reponses/>

ÎLE-DE-FRANCE – NOMBRE DE DÉCÈS CUMULÉS DU 2 MARS AU 3 MAI 2020 PAR DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE ET PAR LIEU DE DÉCÈS

	Décès en 2020			
	Total	Dont		
		Hôpital, clinique privée	Établissements pour personnes âgées	Domicile
Paris	4 419	2 586	503	1 205
Seine-et-Marne	2 482	1 306	487	479
Yvelines	2 618	1 346	481	575
Essonne	2 430	1 268	510	371
Hauts-de-Seine	3 308	1 643	546	928
Seine-Saint-Denis	3 313	1 981	429	707
Val-de-Marne	2 884	1 604	438	652
Val-d'Oise	2 553	1 424	506	485
Île-de-France	24 007	13 158	3 900	5 402
France	130 175	64 573	19 729	31 546

Sources : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 15 mai 2020, traitements Apur/France = les données sont incomplètes pour le département des Bouches-du-Rhône

Les données sur le lieu de décès sont à analyser avec prudence notamment sur la répartition domicile, hospices – maisons de retraite. Lorsqu'une personne décède, l'information est enregistrée par un officier d'état civil, qui renseigne notamment le lieu du décès. Il doit cocher une case parmi six propositions : logement, établissement hospitalier, clinique privée, maison de retraite, voie ou lieu public, autre. Il semblerait que la case « logement » soit souvent cochée pour les personnes âgées décédées dans des Ehpad où elles étaient également domiciliées. Il pourrait en résulter une surévaluation des décès à domicile et à l'inverse une sous-évaluation des décès en maison de retraite. Ce biais n'est cependant pas spécifique à l'année 2020, il existait déjà les années précédentes.

ÎLE-DE-FRANCE – NOMBRE DE DÉCÈS CUMULÉS DU 2 MARS AU 3 MAI 2019 PAR DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE ET PAR LIEU DE DÉCÈS

	Décès en 2020			
	Total	Dont		
		Hôpital, clinique privée	Établissements pour personnes âgées	Domicile
Paris	4 419	2 586	503	1 205
Seine-et-Marne	2 482	1 306	487	479
Yvelines	2 618	1 346	481	575
Essonne	2 430	1 268	510	371
Hauts-de-Seine	3 308	1 643	546	928
Seine-Saint-Denis	3 313	1 981	429	707
Val-de-Marne	2 884	1 604	438	652
Val-d'Oise	2 553	1 424	506	485
Île-de-France	24 007	13 158	3 900	5 402
France	130 175	64 573	19 729	31 546

Sources : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 15 mai 2020, traitements Apur/France = les données sont incomplètes pour le département des Bouches-du-Rhône

Directrice de la publication :

Dominique ALBA
Patricia PELLOUX

Note réalisée par : **Sandra ROGER**

Sous la direction de : **Émilie MOREAU**

Cartographie : **Anne SERVAIS**

Photos et illustrations :

Apur sauf mention contraire

Mise en page : **Apur**

www.apur.org

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

